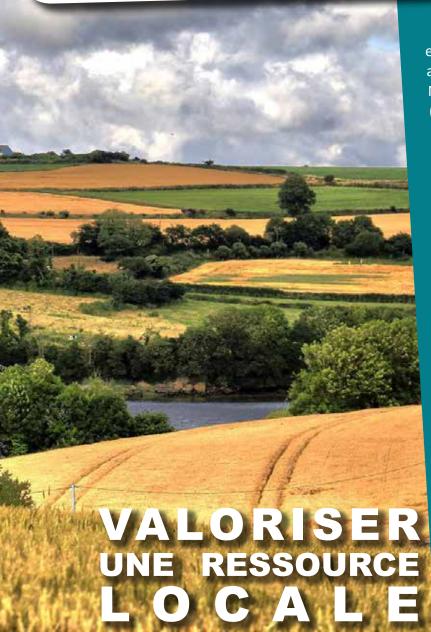
SEPTEMBRE 2018

LA LETTRE D'INFO



Gestion différenciée et valorisation du bocage



Ce document informatif a été réalisé dans le cadre des différents programmes Breizh Bocage à l'échelle du SAGE1 du Bas-Léon portés par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, la Communauté Lesneven Côtes des Légendes, la Communauté de Communes du Pays des Abers et le Pays d'Iroise Communauté. Pour rappel, ce programme vise à améliorer le maillage bocager des différents bassins versants et contribue à une meilleure qualité des eaux. Les travaux sont éligibles aux agriculteurs, collectivités et particuliers. Ils peuvent être entièrement subventionnés par le FEADER2, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région, le Département et les structures porteuses du programme.

Depuis plusieurs années, les collectivités et agriculteurs du Bas-Léon ont engagé des actions afin de renforcer le maillage bocager. Malgré les nombreuses fonctions qu'il assure (antiérosive, paysagère, épuratrice, brise vent, accueil des auxiliaires de culture...), celui-ci reste fragile. La gestion du bocage soulève plusieurs problématiques pour les agriculteurs comme pour les collectivités : manque de temps, gestion actuelle qui fragilise la ressource et la pérennité du bocage, sécurisation des bords de routes, encombrement des déchèteries par des déchets verts peu ou pas valorisés.

Alors quelles sont les solutions?

Des outils, tels que le lamier, permettent de répondre rapidement à un besoin d'entretien des haies, mais cette méthode s'inscrit dans une logique à court terme. En effet, sur une période de 10 ans, ce mode de gestion se révèle coûteux et ne permet aucune valorisation de la biomasse. Différentes techniques se sont développées sur d'autres territoires bretons. Il s'agit notamment de la production de bois-plaquette permettant d'obtenir un combustible facilement utilisable pour les chaudières automatisées. Le broyage de branchages de plus petit diamètre trouve quant à lui son usage dans les espaces verts comme paillage. Préalablement à la mise en place de ces différentes formes de valorisation du bocage, il est nécessaire de réaliser un plan de gestion intégrant l'accroissement annuel des végétaux afin de pérenniser la ressource. Ce type de gestion favorise une intervention moins fréquente sur chaque linéaire. Par cette démarche globale, un cercle vertueux du bocage est amorcé, c'est l'objet de ce document.

UNION EUROPÉENNE UNANIEZH EUROPA



















¹ Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

² Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Planter, entretenir, valoriser : le cycle vertueux du bocage



Sur les 6 500 km de haies identifiées sur le Pays de Brest, l'Agence de Maîtrise de l'Énergie et du Climat a estimé que ce maillage pourrait produire 65 000 MAp* sec soit

16 000 tonnes de bois par an

Pays de Morlaix :

visite de la SCIC de Coat Bro Montroulez

Maintenir et pérenniser le maillage bocage

En Février dernier, une partie des élus référents et des animateurs bocage du territoire du SAGE du Bas-Léon ont visité la plateforme de stockage de bois-bocage de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collective) Coat Bro Montroulez à Pleyber-Christ. L'idée de valoriser économiquement le bois est née en 2002 lors de la création d'un site de traitement des boues de station d'épuration composé de taillis de saules. Cinq années se sont écoulées avant la création d'une association transformée aujourd'hui en SCIC qui regroupe 5 CUMA (une quarantaine d'agriculteurs), Pleyber-Christ et Morlaix Communauté. Cette dernière a également investi dans une chaudière à bois lors de la construction d'une nouvelle piscine.

Aujourd'hui, la SCIC produit annuellement 3500 tonnes de bois plaquette avec une marge de production si les demandes augmentent. Les agriculteurs et les collectivités font appel à la SCIC pour gérer les chantiers de coupe. Une entreprise de broyage intervient alors

à la charge de la SCIC. Il faut compter 4 à 6 mois de séchage sur l'une des deux plateformes spécifiques de la SCIC équipées de ponts à bascule. Les agriculteurs sont ainsi rémunérés dès la livraison en fonction du poids et de la qualité du bois, ce qui permet de couvrir les frais de gestion (temps de travail ou intervention élagueur) voire, de constituer un complément de revenu. Ainsi, ce broyat est livré dans une vingtaine d'établissements possédant une chaufferie (notamment des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Il est également utilisé comme paillage pour certains maraîchers et ponctuellement, les arbres bien calibrés peuvent être valorisés en bois d'œuvre.

La SCIC souligne qu'une chaudière à bois-plaquette est intéressante avec une consommation minimale de 30 Kw. Il est également important d'intégrer dès la conception de la chaufferie, le type de bois et la provenance afin d'adapter le système d'approvisionnement.



Plateforme de stockage SCIC Coat Bro Montroulez

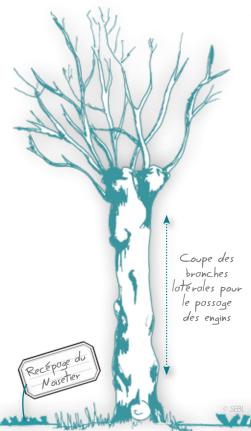
Création du Label:

«Bois bocager géré durablement»

D'ici le début d'année 2019, un label lié à la gestion durable du bocage sera créé en partenariat avec les Régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire ainsi que l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (AFAC-agroforesteries). L'objectif est de permettre :

- de valoriser le travail de gestion durable des producteurs de bois bocager (bois plaquette, bois d'œuvre, bois bûche),
- d'apporter aux différents acteurs du marché de la sécurité, de la traçabilité et de la transparence dans la chaîne de gestion et de production du bois de bocage,
- de bénéficier de nouveaux débouchés pour mieux vendre le bois de bocage,
- de répondre aux préoccupations des consommateurs et aux exigences des pouvoirs publics.

Un plan de gestion (similaire à celui des forestiers), à l'échelle du maillage bocager de l'exploitation sera systématiquement établi.



Principe de coupe pour un entretien tous les 7 à 10 ans avec production de bois

Entretien des haies et développement des auxiliaires de culture

cadre de la conditionnalité des aides de la PAC, il est fortement déconseillé d'entretenir les haies du 1^{er} avril jusqu'au 31 juillet sauf pour des raisons sanitaire ou de sécurité. Cependant, le débroussaillage reste possible au pied des haies. Ces mesures visent à préserver la biodiversité et favoriser le **développement des** auxiliaires de culture. Ces alliés discrets régulent les populations de ravageurs et favorisent une meilleure pollinisation. Lors d'une sortie terrain le 22 mai dernier à Ploudaniel David Rolland, de la Fédération des chasseurs des Côtesd'Armor, a démontré que les haies ont un intérêt économique pour les activités agricoles. En complément de **l'effet brise vent** bénéfique aux cultures et aux bétails et de

Depuis 2015, dans le la création d'un micro-climat favorable. les haies peuvent abriter des carabes (petit coléoptères). Certains dévorent plus de 100 pucerons par jour quand d'autres mangent des limaces et leurs œufs, pouvant peser plus de trois fois leur poids. Pour les maintenir sur les parcelles, il est nécessaire de conserver toutes les strates haie (arbres, arbustes, herbacées). L'INRA a également démontré qu'une parcelle forme rectangulaire est davantage bénéfique à l'agriculture et à la biodiversité. A noter que les carabes utiles aux activités agricoles ne se déplacent pas à plus de 50m d'une haie. En somme, plus le paysage sera simplifié, plus il sera propice à la pullulation de pucerons, campagnols et étourneaux.

Recepage



Jusqu'à 70% du bois consommé sur le territoire du Pays de Brest provient de l'extérieur.

(source Ener'gence)

de bois déchiquetés avec 20 % d'humidité

barils de équivaut en (12 800 L)

Un territoire en expérimentation

Sur le bassin versant du Quillimadec :

Au cours de l'hiver 2017-2018, une expérimentation des différentes techniques de tailles et une comparaison des coûts a été réalisée. Cette comparaison permet de souligner l'intérêt d'une gestion adaptée suivant le rendu souhaité (linéaires visibles avec panneaux explicatifs sur place, en contre-bas du cimetière allemand de Lesneven).

Sur le bassin versant de l'Aber Wrac'h :

Lors des travaux 2017-2018, un chantier de broyage a été organisé à Ploudaniel, route de Kerouant, afin d'évoquer son organisation et ses avantages. De plus, le broyat produit a été utilisé comme paillage pour les jeunes plantations. L'hiver prochain, différentes tailles (reprise de haie ancienne, taille de formation ...) seront organisées, couplées par une formation sur l'entretien des haies.

Sur le bassin versant de l'Aber Benoît :

Suite à un état des lieux précis du bocage en bord de route réalisé sur certaines communes, la CCPA a proposé de mettre en place des plans de gestion afin de pouvoir gérer les haies durablement. Cette gestion adaptée permet la valorisation du bois tout en garantissant la sécurité routière. Des chantiers tests devraient être menés dans les mois à venir. De plus, une formation sur l'entretien des haies sera proposée aux agriculteurs cet hiver.

A vos agendas:

Pour plus d'informations sur le sujet, rendez-vous le 28 septembre à 14h à Kernilis.

Au programme : information sur les aides pour le montage d'un projet chaufferie bois (Ener'gence), témoignages sur le fonctionnement des chaufferies bois de Pleyber-Christ et sur la SCIC de Coat Bro Montroulez .

Renseignements et inscription : bocage.basleon@orange.fr 02 98 30 83 00

Le saviez-vous?

De la plantation à la valorisation du bocage différentes aides existent pour :

- **Planter**: Breizh Bocage et Breizh Forêt financent jusqu'à 100 % les travaux (suivant les conditions des programmes, ouverts aux agriculteurs, collectivités et particuliers).
 - **Gérer** : des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) aident à financer la gestion durable des haies (destinées aux agriculteurs).
 - **Valoriser**: des aides, comme le plan Bois Energie Bretagne, financent des études de faisabilité et des projets de développement de chaufferies bois, destinées aux agriculteurs (jusqu'à 25%) et collectivités (jusqu'à 70%).



Structures porteuses des programmes Breizh-Bocage sur le territoire du Bas-Léon

